



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 14 mars 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 31 janvier 2023, le député de Pontiac déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale du Québec demandant au gouvernement l'ouverture de cliniques de désensibilisation d'allergies alimentaires sans délai pour l'ensemble des régions du Québec, spécialement dans les régions où les spécialistes (allergologues) sont disponibles.

À cet effet, une réflexion est présentement en cours pour implanter des cliniques d'immunothérapie orale au sein des centres hospitaliers universitaires pédiatriques et des centres régionaux qui offrent des services de pédiatrie. L'objectif est de compter sur l'organisation des services de pédiatrie déjà en place pour desservir l'ensemble des enfants du Québec qui en ont besoin, afin d'atténuer, voire de renverser les symptômes d'allergie alimentaire.

Plusieurs centres hospitaliers se sont déjà montrés intéressés. J'ai demandé aux équipes ministérielles de procéder à l'analyse rapide des différents dossiers, afin d'assurer une implantation des cliniques dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Christian Dubé

N/Réf. : 23-MS-00756 - (cf. 22-MS-04598)